

Assises : pourquoi un homme de 26 ans a été tué à Coulaines ?

Le 16 avril 2014, en plein après-midi et en pleine rue, un jeune homme a été tué par balle à Coulaines. Pourquoi ? À la veille du procès, qui se tiendra du 6 au 9 juin aux assises, la question reste en suspens.



Coulaines, le 16 avril 2014. Le drame s'est produit entre l'église et le bar-tabac. Photo • Le Maine Libre • Hervé Petitbon

Natacha LONGERAY

natacha.longeray@maine-libre.com

Le tireur présumé Hayk Gevorgyan, 47 ans, comparait pour violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner... et non pour meurtre. Les faits ont été requalifiés en cours d'instruction judiciaire, l'accusé ayant maintenu qu'il n'a jamais eu l'intention de tuer Sefedin Gasi, 26 ans, le 16 avril 2014 en pleine rue, juste face du bar • La Tabatière • à Coulaines. Le jeune homme est décédé peu après sa prise en charge par le Smur.

« Pourquoi mon papa est mort ? »

Marlé, ce père de famille résidant dans le quartier Bellevue. « Un homme sans histoire », selon l'avocat des parties civiles M^e Jean-Philippe Peltier. « Quand un de ses enfants me demande : « Pourquoi mon papa est mort ? », je n'ai malheureusement pas de réponse à lui donner. » « C'est un dossier frustrant pour les parties civiles », ajoute M^e Peltier. « À l'issue de l'instruction, on en sait moins qu'au départ. Aux miens, on leur dit qu'il est mort pour rien et quasiment par hasard... parce qu'il y a des gens qui se baladent, comme ça, dans les

rues de Coulaines, avec une arme sur eux. C'était lui, ça aurait pu être quelqu'un d'autre », lâche M^e Peltier. « Je me suis battu dans ce dossier pour mettre en avant les témoignages qui laissent à penser que l'acte d'homicide n'était pas involontaire. J'en parlerai au cours du procès. » Pour ce gamin qui pensait que son père avait été par un ballon de foot. À cause de ce • tué par balle • entendu dans la cour de récréation.

« En tant qu'avocat bien sûr, j'accepte les conclusions du Juge d'instruction mais j'ai aussi une obligation morale vis-à-vis de mes clients de faire état de ce que ce dossier ne dit pas », lâche M^e Peltier.

Une altercation qui finit mal

La version retenue est celle d'une altercation entre quatre hommes, deux de chaque côté. Des hommes qui ne se connaissent pas avant ce 16 avril 2014. Un premier différend aurait éclaté aux alentours de midi à Coulaines, avant que les protagonistes ne se retrouvent un peu plus tard, vers 15 heures ce même après-midi. Les uns à bord d'une BMW, les autres au volant d'une camionnette. Un problème de priorité, de véhicule qui bloque la route aurait mis le feu aux poudres. Celui qui porte un pistolet finit par avoir le dernier mot. Touché au niveau de la poitrine,

Sefedin Gasi s'écroule devant le bar-tabac de Coulaines.

Le tireur présumé et son complice, qui comparait libre (sous contrôle judiciaire) pour un coup de couteau porté au frère de la victime, prennent la fuite à bord de la BMW. Repérés à Allonnes, les fuyards ont été pris en chasse par la police sur près de 7 km. En sortant d'un rond-point à Spay, le conducteur finira par perdre le contrôle de son véhicule dans le jardin d'une habitation. « La famille a une reconnaissance sans borne pour la police qui a pris des risques énormes pour arrêter les auteurs », conclut M^e Jean-Philippe Peltier, qui aborde ce procès dans une « position singulière ».

Le meurtre de la rue Berthelot aujourd'hui

La session d'assises, au tribunal de Mans, s'ouvre ce 22 mai avec le meurtre de la rue Berthelot. L'accusé, un Arménien de 45 ans, sera jugé pour l'homicide de son épouse. Le drame s'était produit le 14 octobre 2014 dans un appartement de la rue Berthelot au Mans, où cette famille demeurait d'origine hébergée. C'est la fille du couple, 17 ans, qui avait fait la terrible découverte. Au moment du déjeuner, elle est montée

à l'étage. Sa mère gisant dans son lit. Les faits auraient été commis le matin, alors que les enfants du couple étaient à l'école. Les enquêteurs avaient alors saisi des objets pouvant correspondre aux coups portés : un hachoir et un couteau de cuisine. Lors de sa garde à vue, l'accusé avait d'abord reconnu avoir frappé sa femme dans un accès de colère, avant de revenir en partie sur ses aveux.

Lors de son procès prévu du 22 au 24 mai, il sera défendu par M^e Fabienne Laurent-Loddo. Un traducteur est prévu pour le bon déroulement des débats. Les deux enfants du couple, un garçon et une fille, âgés de 12 et 17 ans au moment des faits, figurent parmi les parties civiles. Ils seront représentés par M^e Sandrine Soulard.

Sécurité. 1 440 excès de vitesse en ce week-end de Grand Prix de France

L'édition 2017 du Grand Prix de France moto s'achève sur un bilan satisfaisant, selon la préfecture. 105 000 spectateurs se sont retrouvés sur le circuit Bugatti, battant ainsi le record d'affluence. Quelques difficultés de circulation ont été signalées, dimanche en fin de matinée, près du parc des expositions et du circuit. Mais le trafic est rapidement redevenu fluide et les spectateurs ont pu assister au départ du Grand Prix. Durant les trois jours, les services de police, les CRS et la gendarmerie ont procédé à 3 500 contrôles.

1 440 excès de vitesse, 22 conduites sous l'emprise d'alcool et dix dépistages positifs aux stupéfiants, 22 conducteurs de deux roues et treize automobilistes se sont vus retirer provisoirement leur permis. 31 véhicules ont été immobilisés. Le stand de la sécurité routière a permis à 600 personnes de tester leur alcoolémie, 76 se sont avérées positives. Enfin, les secours ont procédé à 560 interventions dont 49 ont donné lieu à une évacuation.

Requeil. 71 maisons privées d'électricité après un feu de transformateur



Quatre agents d'Enedis (le réseau d'électricité) se sont rendus sur place avec une grue.

Quelque 71 foyers ont été privés d'électricité hier après-midi à Requeil. Apparemment, des arbres auraient touché des fils électriques, qui seraient tombés, provoquant l'incendie du transformateur vers 14 heures, au lieu-dit La Bossifière. Les pompiers ont éteint le feu et quatre agents d'Enedis (le

réseau d'électricité) se sont rendus sur place avec une grue. Le transformateur devait être remplacé et mis sous tension vers 19 h 30, permettant à la quasi totalité des foyers de retrouver du courant. Les quatre derniers clients devaient attendre vers 20 h 30 pour le retour de l'électricité

Faits divers. Un cycliste blessé après une collision avec une voiture

Vers 12 h 30, ce dimanche, une collision entre une voiture et un cycliste a blessé ce dernier, sur la route d'Écommoy, à Saint-Mars-d'Outille.

L'homme de 40 ans a été conduit au centre hospitalier du Mans par les pompiers d'Écommoy.

Deux jeunes hommes blessés lors d'une collision entre deux-roues samedi soir

Deux jeunes hommes de 18 ans ont été légèrement blessés dans un choc frontal entre la moto de l'un et le scooter de l'autre, samedi, vers 23 h 15, route du plan d'eau, à Chantenay-Villedieu. L'un d'eux a été emmené au centre

hospitalier du Mans, le deuxième à l'hôpital d'Angers. Ces deux habitants de la commune ne portaient pas de casque. Des prélèvements sanguins permettront de savoir s'ils avaient consommé de l'alcool ou de la drogue.

Saint-Saturnin

Un motard blessé dans un accident

Hier, vers 8 h 30, une collision entre une moto et une voiture s'est produite à Saint-Saturnin, sur la RD338 menant au Mans. A priori, l'automobiliste aurait refusé la priorité au motard. Ce dernier, un Alençonnais de 31 ans, a été blessé à l'épaule et conduit à l'hôpital du Mans.

La Normandie ça exSites !

123 SITES TOURISTIQUES

VOUS INVITENT EN NORMANDIE A TARIF RÉDUIT*

SARTHOIS venez en voisins

NORMANDIE SITES.COM

*Valable dans 88 sites partenaires de l'opération sur les 123 adhérents à l'association

GRETA DU MAINE

Le CAP PETITE ENFANCE et la préparation au concours ATSEM vous intéressent ?

Nous organisons une RÉUNION D'INFORMATION

Au MANS le 29 mai à 9H

GRETA DU MAINE 28, rue des Grandes Courbes

Pour toute participation, contactez le 02.43.84.04.50

contactgreta.maine@ac-nantes.fr

Société des courses SAVIGNY-sur-BRAYE

Jeudi 25 mai (14h)

Réunion de trot 7 courses

- Restauration sur place dès 11 h 30
- Grande salle claire de 1.000 m²

Une journée exceptionnelle à vivre en famille !